



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 MAI 2010

Décidément, Monsieur GUERIN persiste et signe dans son entretien publié dans l'édition du 17 mai de la République du Centre.

Cet entretien n'est que le développement de sa sortie dans la Tribune la semaine dernière. A nouveau, il y a dans cet entretien, de l'ignorance et des poncifs sur l'homosexualité ainsi que de la discrimination clairement assumée.

Pour lui, les homosexuels ne sont donc pas à égalité avec les autres. Pour lui, les humains semblent être rangés dans des niveaux. Le plus haut étant « *ceux qui ont le courage de mettre au monde, d'élever un enfant* ». Les couples hétérosexuels qui ne peuvent pas-ou qui choisissent de ne pas avoir d'enfant apprécieront...Les célibataires également...

Nous, association de personnes lesbiennes, gays bi et transgenres ne pouvons pas laisser ces propos circuler sans réagir et demander réparation. Nous intervenons régulièrement, à la demande des enseignants et chefs d'établissements, dans les collèges et les lycées, pour expliquer aux jeunes que l'homophobie est une discrimination et que, comme telle, elle est punie lourdement par la Loi de la République. Nous soutenons sans cesse des personnes qui sont agressées par des individus qui pensent que les homosexuels sont inférieurs à eux et qu'ils ne méritent aucune considération.

Les propos de Mr Guérin ne peuvent que renforcer les préjugés et les violences homophobes et c'est pourquoi nous examinons la possibilité de porter cette affaire en justice. Nous faisons ainsi toute confiance dans la société et sa justice pour dire le droit.

Il nous semble que les bornes du « vivre ensemble » et de l'expression simple d'une opinion sont dépassées.

Pour le GAGL45,

Denis LEFEVRE, président